



# Rapport sur les Informations Sociales et Environnementales

Exercice 2013





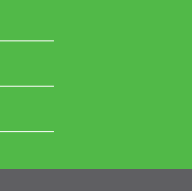
# Rapport sur les Informations Sociales et Environnementales

<b>Préambule</b>	page 3
<b>Informations sociales</b>	
1. Informations liées à l'effectif	page 4
2. Organisation du temps de travail	page 5
3. Rémunérations	page 6
4. Relations professionnelles	page 7
5. Conditions d'hygiène et de sécurité	page 7
6. Formation	page 8
7. Emploi et insertion des Travailleurs handicapés	page 9
8. Œuvres sociales	page 9
9. Sous-traitance	page 9
<b>Informations environnementales</b>	
1. Consommation des ressources	page 10
2. Mesures prises pour limiter les atteintes à l'équilibre biologique, aux milieux naturels, aux espèces animales et végétales protégées	page 14
3. Démarches d'évaluation et de certification	page 14
4. Mesures prises pour assurer la conformité de l'activité aux dispositions législatives et réglementaires	page 15
5. Dépenses engagées pour prévenir les conséquences de l'activité des Sociétés du Groupe sur l'environnement	page 15
6. Moyens internes consacrés à la gestion de l'environnement, à la formation et à l'information des Salariés	page 16
7. Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement	page 16
8. Indemnités versées au cours de l'exercice en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement	page 16
9. Objectifs assignés aux Filiales étrangères en matière d'environnement	page 16

**Société Anonyme au capital de 31 838 310 euros**  
**Siège social, Direction et Administration :**  
**6, boulevard Bineau**  
**92300 Levallois-Perret**  
**562 088 542 R.C.S. Nanterre – SIRET N° 562 088 542 00369**

[www.gevelot-sa.fr](http://www.gevelot-sa.fr)

**Exercice 2013**



# Informations sociales et environnementales

## Préambule

Depuis la Loi dite NRE (Article 116 de la loi n° 2001-420 du 15 mai 2001 relative aux Nouvelles Régulations Économiques), les Sociétés françaises sont tenues de préciser dans leur Rapport de Gestion la manière dont elles prennent en compte les conséquences sociales et environnementales de leur activité. Ces dispositions ont pris effet à partir de la publication du Rapport Annuel portant sur l'exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002. La liste des informations à fournir par les Sociétés a été fixée par le Décret n° 2002-221 du 20 février 2002 pris en application de l'Article L. 225-102-1 du Code de Commerce et modifiant le Décret n° 67-236 du 23 mars 1967 sur les Sociétés Commerciales et créant les Articles 148-2 et 148-3.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF), dans le cadre de ses Recommandations, a souligné que : « Les risques et charges environnementaux pouvant avoir des conséquences importantes sur la situation financière des Sociétés Cotées, elle avait donc déjà été amenée à attirer l'attention de ces Entreprises sur l'importance de l'information à fournir en matière de politique environnementale et de ses impacts financiers ».

L'édition 2013 de ce Rapport a été établie conformément aux dispositions législatives et réglementaires évoquées ci-dessus, la Société Gévelot S.A., n'étant pas, à ce jour, soumise aux nouvelles obligations d'information définies par la Loi dite « Grenelle II » du 12 Juillet 2010 relative, notamment, aux engagements sociétaux en faveur du développement durable et prévoyant la vérification de ces informations par un Organisme tiers indépendant. L'édition 2014 intégrera ces nouvelles obligations.

Comme pour les précédentes éditions, la Société Gévelot S.A., holding financier du Groupe Gévelot a choisi de produire ce Rapport au titre des activités industrielles de ses principales Filiales françaises ventilées par secteur de la manière suivante :

## Extrusion à froid / Usinage

**Gévelot Extrusion** : regroupant l'ensemble de l'activité Extrusion du Groupe depuis le 1er janvier 1995, elle est actuellement l'un des leaders européens de la fabrication des pièces forgées à froid et à mi-chaud pour l'industrie automobile,

## Pompes / Technologie des fluides

**PCM** : créée en 1932 par Robert Bienaimé et René Moineau inventeur du principe de la pompe à rotor excentré qui porte son nom, elle figure parmi les premiers fabricants mondiaux de pompes volumétriques pour le transfert et le dosage des fluides,

## Mécanique / Équipements moteurs et gaz

**Gurtner** : fondée en 1907, elle conçoit et fabrique des produits destinés à la circulation des fluides, notamment dans le domaine des équipements moteurs (pompes doseuses pour automobiles, carburateurs pour deux-roues) et des équipements gaz.

### Périmètre du Rapport

Les données publiées dans ce Rapport concernent l'ensemble des sites de production français du Groupe Gévelot.

# Informations sociales

## 1. Informations liées à l'effectif

### 1.1 Effectif total hors intérim au 31 décembre 2013

Secteurs				Total 2013	Rappel 2012			
	Cadres	Etam	Ouvriers		Cadres	Etam	Ouvriers	Total
Extrusion à froid / Usinage	39	81	316	436	40	92	331	463
Pompes / Technologie des Fluides	143	90	125	358	134	76	119	329
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	7	44	41	92	7	43	40	90
<b>TOTAL</b>	<b>189</b>	<b>215</b>	<b>482</b>	<b>886</b>	<b>181</b>	<b>211</b>	<b>490</b>	<b>882</b>

L'effectif français du Groupe est resté stable en 2013 par rapport à 2012, la baisse de l'effectif du Secteur Extrusion étant compensée par la hausse de celui du Secteur Pompes.

Dans le Secteur Extrusion, le Plan d'économies 2013 a eu pour conséquence de ne pas remplacer la plupart des départs ce qui se traduit par une légère baisse de l'effectif permanent (- 6 %).

L'effectif français du Secteur Pompes, en revanche, continue de progresser (+ 9 %), pour accompagner la volonté d'expansion de l'entreprise en France comme à l'International.

Le Secteur Mécanique conserve un niveau d'effectif stable dans le cadre de sa maîtrise de la Masse Salariale et en prévision d'un niveau d'activité en retrait.

### 1.2 Embauches de l'année 2013

Secteurs	Cadres		Etam		Ouvriers		Total 2013		Rappel 2012	
	CDI	CDD	CDI	CDD	CDI	CDD	CDI	CDD	CDI	CDD
Extrusion à froid / Usinage	6	-	4	2	1	1	11	3	10	16
Pompes / Technologie des Fluides	11	8	21	14	7	8	39	30	29	32
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	-	-	2	-	1	-	3	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>	<b>8</b>	<b>27</b>	<b>16</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>53</b>	<b>33</b>	<b>39</b>	<b>48</b>

Dans le Secteur Extrusion, la baisse du nombre de Contrats à Durée Déterminée s'explique par le non-remplacement de 10 alternants sur 21.

Le Secteur Pompes, dans le cadre de son développement, pour accompagner les nouveaux marchés et proposer de nouveaux produits a renforcé ses équipes (marketing, commercial, innovation et production) ainsi que ses équipes techniques dans la catégorie des Etam.

Le Secteur Mécanique, pour les raisons évoquées plus haut, n'a procédé qu'à une seule embauche effective (renfort du service Qualité), les deux autres mouvements correspondant à la transformation d'un Contrat à Durée Déterminée en Contrat à Durée Indéfinie et à un retour de congé parental (compensé par un départ en retraite).

### 1.3 Licenciements et leurs motifs

Secteurs	Cadres		Etam		Ouvriers		Total 2013		Rappel 2012	
	écono- mique	indivi- duel	écono- mique	indivi- duel	écono- mique	indivi- duel	écono- mique	indivi- duel	écono- mique	indivi- duel
Extrusion à froid / Usinage	-	1	-	1	-	5	-	7	-	4
Pompes / Technologie des Fluides	-	2	-	1	-	-	-	3	4	1
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>10</b>	<b>4</b>	<b>5</b>

Il n'y a pas eu de licenciements économiques dans les Filiales du Groupe en 2013 et les licenciements constatés correspondent essentiellement à la gestion de situations individuelles.

## 1.4 Heures supplémentaires

Secteurs	Total 2013			Rappel 2012				
	Cadres	Etam	Ouvriers		Cadres	Etam	Ouvriers	Total
Extrusion à froid / Usinage	-	869	6 035	6 904	-	700	5 430	6 130
Pompes / Technologie des Fluides	-	-	-	-	-	-	-	-
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	-	-	239	239	-	26	494	510
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>869</b>	<b>6 274</b>	<b>7 143</b>	<b>-</b>	<b>726</b>	<b>5 924</b>	<b>6 640</b>

Dans le Secteur Extrusion, l'augmentation du nombre d'heures supplémentaires est due à un moindre recours à la modulation. En effet, dans un contexte de baisse des effectifs, en l'absence de période d'activité « basse » et en raison de la répartition de la charge de travail sur l'année, il a été nécessaire de recourir davantage aux heures supplémentaires.

Dans le Secteur Pompes, comme les années précédentes, les différents accords sur l'organisation du temps de travail ont permis de ne pas recourir aux heures supplémentaires.

Dans le Secteur Mécanique, les heures supplémentaires, en baisse pour la deuxième année consécutive, ont permis de faire face à des pics d'activité ponctuels lorsque le recours à la modulation n'était plus possible.

## 1.5 Nombre moyen mensuel de travailleurs temporaires

Secteurs	Total au 31.12.2013			Rappel 2012				
	Cadres	Etam	Ouvriers		Cadres	Etam	Ouvriers	Total
Extrusion à froid / Usinage	-	-	53,9	53,9	-	-	47,4	47,4
Pompes / Technologie des Fluides	-	3,0	16,0	19,0	0,4	1,5	11,3	13,2
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	-	1,0	7,0	8,0	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>4,0</b>	<b>76,9</b>	<b>80,9</b>	<b>0,4</b>	<b>1,5</b>	<b>58,7</b>	<b>60,6</b>

En 2013, dans le Secteur Extrusion, comme dans le Secteur Mécanique, le recours à l'intérim a permis de répondre à des augmentations ponctuelles d'activité ne pouvant pas être traitées par le recours à la modulation ou aux heures supplémentaires. De plus, l'intérim a également permis, dans le Site de Laval (Secteur Extrusion) de faire face aux désorganisations provoquées par les casses machines.

Dans le Secteur Pompes en revanche, l'augmentation du volume de l'intérim est directement liée à la mise en place d'équipes de week-end.

## 1.6 Plan de sauvegarde de l'emploi

Il n'y a pas eu de Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) dans les Filiales du Groupe Gévelot en 2013.

## 2. Organisation du temps de travail

### 2.1 Durée hebdomadaire du temps de travail

Secteurs	Salariés à temps plein	Salariés à temps partiel
Extrusion à froid / Usinage	35 heures	17,5 / 28 / 31,5 heures
Pompes / Technologie des Fluides	35 heures	17,5 / 28 heures
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	35 heures	24 heures

Aucune modification n'est intervenue en 2013 dans les Filiales du Groupe Gévelot, l'application des Accords de modulation et le recours aux heures supplémentaires ou à l'intérim ayant permis de répondre aux variations d'activité.

## 2.2 Absentéisme

L'absentéisme est exprimé par le ratio du nombre d'heures d'absence sur le nombre d'heures possibles de travail (les taux ci-dessous ne tiennent pas compte des absences maladie de longue durée).

Secteurs	2013			Rappel 2012		
	Cadres	Etam	Ouvriers	Cadres	Etam	Ouvriers
Extrusion à froid / Usinage	1,68 %	1,81 %	3,90 %	0,43 %	1,72 %	4,58 %
Pompes / Technologie des Fluides	2,45 %	2,41 %	6,56 %	1,37 %	2,38 %	5,61 %
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	-	5,00 %	5,18 %	-	3,54 %	1,55 %

L'absentéisme est en hausse dans tous les Secteurs du Groupe en 2013 mais il correspond davantage à l'impact de situations individuelles (maladie et maternité) qu'à de mauvaises pratiques.

Dans le Secteur Extrusion, dans la catégorie Etam mais surtout dans celle des Cadres, les taux d'absentéisme ont été pénalisés par des quelques arrêts maladie de longues durée. En revanche, dans la catégorie Ouvriers, le taux a baissé grâce à la politique de prévention des accidents du travail menée sur les Sites de production.

Dans le Secteur Pompes, l'augmentation du taux d'absentéisme dans la catégorie des cadres est due à un nombre accru de jours de congés maternité (+ 30 %). Dans la catégorie Ouvriers, l'augmentation est liée à un accident du travail et à un plus grand nombre de congés maternité (+ 5 %).

Dans le Secteur Mécanique, la hausse des taux est due à des arrêts maladie avec pathologies lourdes et à trois accidents de travail.

## 3. Rémunérations

### 3.1 Évolution de la Masse salariale

Secteurs	DADS 2013	Rappel 2012
Extrusion à froid / Usinage	13 210 166 €	13 400 257 €
Pompes / Technologie des Fluides	13 469 099 €	12 395 198 €
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	2 748 107 €	2 667 367 €
<b>TOTAL</b>	<b>29 427 372 €</b>	<b>28 462 822 €</b>

Dans le Secteur Extrusion, la masse salariale est restée stable malgré la baisse des effectifs, l'absence d'augmentation générale en 2013 dans le cadre du Plan d'économie 2013 ayant été partiellement compensée par les heures supplémentaires. Il est à noter cependant que le salaire moyen est en légère augmentation du fait des heures supplémentaires et de la « GVT » (glissement vieillesse technicité).

Dans le Secteur Pompes, l'augmentation de la masse salariale est directement liée et proportionnelle à la progression des effectifs.

Dans le Secteur Mécanique, la faible progression de la masse salariale est en phase avec la politique de maîtrise des coûts, les embauches de l'année et de l'année précédente.

### 3.2 Participation et Intéressement des Salariés

Dans le Secteur Extrusion, les résultats n'ont pas permis de dégager de Participation et aucun Accord d'Intéressement n'a été renégocié.

Dans le Secteur Pompes, les résultats de l'exercice 2013 n'ont permis de dégager ni Participation ni Intéressement.

Dans le Secteur Mécanique, aucune Participation n'a pu être distribuée compte-tenu des déficits antérieurs et les résultats de l'exercice 2013 n'ont pas permis de dégager d'Intéressement dans le cadre de l'Accord renouvelé en 2013.

### 3.3 Égalité professionnelle entre les hommes et les femmes

Les Filiales du Groupe Gévelot respectent les obligations légales relatives au principe de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes dans l'évolution de leur carrière, tant en ce qui concerne leur embauche et leur classification, leurs conditions de travail, leur formation, leur rémunération et leur position hiérarchique dans l'Entreprise.

## 4. Relations professionnelles

### 4.1 Organes représentatifs

Les Organes représentatifs du Groupe et de ses Filiales sont les suivants :

Comité de Groupe  
Comités Centraux d'Entreprise  
Comités d'Entreprise  
Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail  
Délégués du Personnel  
Délégués syndicaux

### 4.2 Représentation du Personnel par Secteur d'activité

Secteurs	DP	CE	CHSCT	DS	Organisations syndicales				
					CGC	CGT	CFDT	CFTC	FO
Extrusion à froid / Usinage	X	X	X	X	X	X	X		
Pompes / Technologie des Fluides	X	X	X	X	X	X	X		
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	X	X	X	X					

Aucune modification n'est intervenue en ce qui concerne la représentation du Personnel dans le Groupe Gévelot en 2013. Il est cependant à noter que le syndicat FO n'est plus représenté depuis 2013 dans le Secteur Extrusion.

### 4.3 Accords collectifs

Secteurs	ARTT	Intéressement	Participation	Accord syndical
Extrusion à froid / Usinage	oui	non	oui	oui
Pompes / Technologie des Fluides	oui	oui	oui	non
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	oui	oui	oui	non

Dans les Secteurs Extrusion et Mécanique, un Accord de Génération global a été signé en Octobre 2013.

Dans le Secteur Pompes, un Accord sur l'Emploi des Jeunes et des Seniors est en cours de négociation dans le cadre du Contrat de Génération.

## 5. Conditions d'hygiène et de sécurité

Le suivi et l'analyse systématiques de deux ratios permettent d'analyser l'effet des mesures prises pour améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité. Il s'agit du taux de fréquence (nombre d'accidents de travail avec arrêt par millions d'heures travaillées) et du taux de gravité (nombre de journées perdues par milliers d'heures travaillées). Les Filiales du Groupe s'efforcent constamment d'améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité par des actions de formation et de prévention ainsi que par l'adaptation des postes et l'amélioration des conditions de travail.

Secteurs		2013			Rappel 2012		
		Cadres	Etam	Ouvriers	Cadres	Etam	Ouvriers
Extrusion à froid / Usinage	fréquence	-	8,2 %	11,6 %	-	9,3 %	52,9 %
	gravité	-	0,1 %	0,2 %	-	0,1 %	1,5 %
Pompes / Technologie des Fluides	fréquence	-	-	31,5 %	-	-	29,8 %
	gravité	-	-	0,9 %	-	-	0,6 %
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	fréquence	ns	45,9 %	17,1 %	ns	45,7 %	-
	gravité	ns	2,2 %	0,9 %	ns	21,0 %	-

ns = non significatif

Dans le Secteur Extrusion, la priorité accordée à la sécurité a permis de réduire le nombre d'accidents du travail de façon très importante, principalement dans la catégorie Ouvriers (- 78 %).

Dans le Secteur Pompes, l'importance du personnel en contrat temporaire a eu une incidence négative sur le taux de fréquence et un seul cas d'accident du travail a entraîné 90 % des jours d'arrêt consécutifs.

Le Secteur Mécanique a constaté en 2013 une augmentation du nombre des accidents du travail, plus particulièrement liés aux manutentions et aux troubles musculo-squelettiques dans la catégorie Ouvriers.



## 6. Formation

### 6.1 Pourcentage de la masse salariale consacrée à la formation des Salariés

Secteurs	2013	Rappel 2012
Extrusion à froid / Usinage	2,08 %	3,31 %
Pompes / Technologie des Fluides	3,32 %	2,69 %
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	1,60 %	3,16 %

Dans le Secteur Extrusion, l'investissement en matière de formation a été réduit dans le cadre du Plan d'économie.

Dans le Secteur Pompes, le taux de formation est en progression, un effort particulier ayant été fait en faveur des nouveaux arrivants et sur les formations liées au projet LEAN (méthode de management visant à l'amélioration des performances).

Dans le Secteur Mécanique les montants consacrés à la formation sont en baisse après deux années d'efforts intenses ayant permis de répondre à l'essentiel des besoins en ce domaine.

### 6.2 Nombre d'heures de formation

Secteurs	Total 2013			Rappel 2012				
	Cadres	Etam	Ouvriers	Cadres	Etam	Ouvriers	Total	
Extrusion à froid / Usinage	1 242	1 818	2 451	5 511	1 140	2 324	4 950	8 414
Pompes / Technologie des Fluides	3 769	2 430	2 105	8 304	2 124	1 262	1 917	5 303
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	84	91	296	471	54	841	92	987
<b>TOTAL</b>	<b>5 095</b>	<b>4 339</b>	<b>4 852</b>	<b>14 286</b>	<b>3 318</b>	<b>4 427</b>	<b>6 959</b>	<b>14 704</b>

Dans le Secteur Extrusion, la baisse du nombre d'heures de formation est la conséquence de la réduction du budget dans le cadre du Plan d'économie 2013.

Dans le Secteur Pompes, l'effort de formation pour les nouveaux arrivants et le projet LEAN s'est traduit par une augmentation significative (environ 57 %) du nombre d'heures de formation.

Dans le Secteur Mécanique la diminution du nombre d'heures de formation correspond à une baisse des besoins pour les raisons évoquées ci-dessus ainsi qu'à la nécessité d'une maîtrise rigoureuse des dépenses.

### 6.3 Nombre de Salariés ayant suivi une ou plusieurs formations

Secteurs	Total 2013			Rappel 2012				
	Cadres	Etam	Ouvriers	Cadres	Etam	Ouvriers	Total	
Extrusion à froid / Usinage	30	62	179	271	35	73	277	385
Pompes / Technologie des Fluides	109	86	142	337	95	45	115	255
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	2	11	3	16	3	16	7	26
<b>TOTAL</b>	<b>141</b>	<b>159</b>	<b>324</b>	<b>624</b>	<b>133</b>	<b>134</b>	<b>399</b>	<b>666</b>

Dans le Secteur Extrusion la baisse du Budget Formation et des montants qui y sont consacrés en raison du Plan d'économie a eu pour incidence, directe une baisse globale d'environ 30 % du nombre de stagiaires.

Dans le Secteur Pompes en revanche, comme le nombre d'heures de formation, le nombre de stagiaires a augmenté, particulièrement chez les Ouvriers qui ont tous été formés au LEAN.

Dans le Secteur Mécanique, du fait d'un moindre besoin après deux années d'efforts de formation intenses, le nombre des stagiaires est en baisse sensible (- 38 %).

## 7. Emploi et insertion des Travailleurs handicapés

Secteurs				Total 2013	Rappel 2012			Total
	Cadres	Etam	Ouvriers		Cadres	Etam	Ouvriers	
Extrusion à froid / Usinage	-	3	16	19	-	2	15	18
Pompes / Technologie des Fluides	-	1	4	5	-	1	4	5
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	-	-	1	1	-	-	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>21</b>	<b>25</b>	<b>-</b>	<b>15</b>	<b>8</b>	<b>24</b>

Dans le Secteur Extrusion, malgré la baisse de l'effectif, le nombre de travailleurs handicapés a légèrement progressé grâce à une politique de valorisation de la reconnaissance des travailleurs handicapés.

Dans les Secteurs Pompes et Mécanique en revanche, le nombre de Travailleurs handicapés est resté stable.

## 8. Œuvres sociales

Sommes versées au titre des Œuvres sociales

Secteurs	2013	Rappel 2012
Extrusion à froid / Usinage	353 321 €	358 803 €
Pompes / Technologie des Fluides	181 833 €	167 335 €
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	39 147 €	43 374 €
<b>TOTAL</b>	<b>574 301 €</b>	<b>569 512 €</b>

Le montant des sommes versées au titre des Œuvres Sociales est proportionnel à celui de la masse salariale et a donc varié en conséquence dans les Secteur Extrusion et Pompes.

Dans le Secteur Mécanique en revanche, ce montant a baissé après deux années consécutives de promotions plus nombreuses au titre des Médailles du Travail ayant donné lieu à un plus grand nombre de primes.

## 9. Sous-traitance

Coût des achats de sous-traitance industrielle

Secteurs	2013	Rappel 2012
Extrusion à froid / Usinage	886 758 €	847 523 €
Pompes / Technologie des Fluides	2 614 283 €	2 627 695 €
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	135 529 €	133 443 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 636 570 €</b>	<b>3 608 661 €</b>

Le coût des achats de Sous-traitance est resté stable en 2013, aucune modification significative n'étant intervenue dans l'organisation industrielle des Filiales du Groupe à ce niveau.

Dans le Secteur Extrusion, la légère augmentation (5 %) des achats de sous-traitance industrielle correspond à des prestations supplémentaires ponctuelles (contrôles qualité).

Dans le Secteur Pompes comme dans le Secteur Mécanique, le volume de sous-traitance est sensiblement identique à celui de l'an passé.

# Informations environnementales

## 1. Consommation des ressources

Depuis plus de dix ans, les Filiales du Groupe Gévelot s'efforcent de limiter, et si possible de réduire chaque année davantage, l'impact de leurs activités industrielles sur l'Environnement en optimisant constamment leur consommation de matières premières et les quantités d'énergies mises en œuvre.

L'acier demeure la matière première la plus utilisée. L'utilisation de fuel a totalement cessé depuis 2012 au profit du gaz et de l'électricité pour les activités de production et de chauffage des Sites. La consommation d'eau, bien qu'en diminution grâce à la généralisation des mises en circuits fermés des process industriels est soumise à de nombreux aléas et demeure une préoccupation majeure.

### 1.1 Ressources utilisées

Ressources	Secteurs	Consommations		
		2013	Rappel 2012	
<b>Matières premières (en tonnes)</b>	<b>(acier (1), zamak, élastomères, divers...)</b>	Extrusion à froid / Usinage	21 775	19 942
		Pompes / Technologie des Fluides	893	916 (2)
		Mécanique / Équipements Moteurs & Gaz	1	1
	<b>TOTAL</b>	<b>22 669</b>	<b>21 158</b>	
<b>Énergies</b>	<b>électricité (en MWh)</b>	Extrusion à froid / Usinage	27 065	26 564
		Pompes / Technologie des Fluides	5 222	5 278
		Mécanique / Équipements Moteurs & Gaz	455	313
		<b>TOTAL</b>	<b>37 742</b>	<b>32 155</b>
	<b>gaz (en MWh)</b>	Extrusion à froid / Usinage	24 216	24 063
		Pompes / Technologie des Fluides	488	346
		Mécanique / Équipements Moteurs & Gaz	2 313	2 220
		<b>TOTAL</b>	<b>27 017</b>	<b>26 629</b>
	<b>fuel (en tonnes)</b>	Extrusion à froid / Usinage	-	-
		Pompes / Technologie des Fluides	-	-
		Mécanique / Équipements Moteurs & Gaz	-	-
		<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
	<b>Eau (en milliers de m³)</b>	Extrusion à froid / Usinage	99	86
Pompes / Technologie des Fluides		5	3	
Mécanique / Équipements Moteurs & Gaz		1	1	
<b>TOTAL</b>		<b>105</b>	<b>90</b>	

(1) L'acier représente plus de 80 % des matières premières consommées

(2) Montant 2013 erroné (1 215) corrigé

Le volume global de matières premières mises en œuvre est en légère hausse par rapport à 2012 (+ 7 %). Cette augmentation provient du Secteur Extrusion dont le Site de Toucy (Yonne) a connu en 2013 un surcroît d'activité qui a nécessité la mise en œuvre de 1800 tonnes supplémentaires d'acier.

Les énergies consommées sont également en augmentation en 2013. Dans le Secteur Extrusion les effets du surcroît d'activité du Site de Toucy (Yonne) et de l'allongement de la durée de certains traitements thermiques du Site de Laval (Mayenne) n'ont pu être totalement compensés par les économies réalisées sur le Site d'Offranville (Seine-Maritime) grâce à l'installation de chauffages radiants plus performants. La consommation de gaz (qui n'est plus utilisé à des fins industrielles que dans le Secteur Extrusion) est en hausse par rapport à l'année précédente en raison d'un hiver 2012 particulièrement long et rigoureux. Dans le Secteur Pompes, un décalage dans l'approvisionnement a entraîné deux remplissages de la chaudière la même année (janvier et décembre 2013), la hausse constatée ne correspondant pas à la consommation réelle de l'année. Dans le Secteur Mécanique, dont l'usine de Pontarlier est située dans une région particulièrement froide l'hiver, les chaudières à gaz ont été davantage utilisées en complément du chauffage urbain.

Les volumes d'eau consommée sont également en augmentation, sauf dans le Secteur Mécanique, et pour des raisons différentes. Dans le Secteur Extrusion, l'allongement de certains traitements thermiques du Site de Laval (Mayenne) ont nécessité davantage d'eau de refroidissement (+ 12 millions de m³). Dans le Secteur Pompes, l'augmentation de la consommation d'eau, pour l'instant inexplicable, fait l'objet de recherches pour en identifier la cause.

### Actions mises en œuvre

Après une première phase de remplacement des sources d'énergie par des énergies moins polluantes (suppression du fioul) et de l'optimisation des quantités de matières premières et des énergies mises en œuvre, les Filiales du Groupe Gévelot s'efforcent désormais d'améliorer les performances énergétiques de leurs installations et de leurs bâtiments. Ces efforts se concrétisent essentiellement par la mise en place d'études, d'audits et de dispositifs de mesure et de contrôle supplémentaires.

Secteurs	Actions
Extrusion à froid / Usinage	Réduction de la consommation de gaz du Site d'Offranville (Seine-Maritime) grâce à l'installation de thermostats sur les chauffages radiants de l'atelier d'usinage et à la suppression de traitement thermique (recuit de détente) sur certains fours Réalisation d'une étude complémentaire pour la mise en circuit fermé total de l'eau industrielle du Site de Laval (Mayenne) pour réduire la consommation
Pompes / Technologie des Fluides	Réalisation d'un audit énergétique suivi d'un plan d'action en cours d'élaboration Suppression de la tour aéroréfrigérante à circuit ouvert au profit d'un groupe froid fonctionnant en circuit fermé
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	Réfection d'un tiers de la toiture et agrandissement du magasin avec isolation intégrée Mise en place de nouveaux thermostats pilotés dans l'ensemble des locaux pour réguler la température ambiante

### Objectifs

- Réduire la consommation d'eau industrielle de tous les Sites par rapport à 2013, notamment, sur le Site de Laval (Mayenne) par une mise en circuit fermé totale (Secteur Extrusion)
- Poursuivre l'installation des thermostats pour contrôler et réduire les coûts de chauffage (Secteurs Extrusion et Mécanique)
- Faire réaliser l'audit de 16 machines pour identifier les gains possibles en termes d'étanchéité, de rendement et de programmation des démarrages (Secteur Pompes)
- Mettre en place un système d'extraction et de traitement automatique des données de consommation de matières premières et d'énergie (Secteur Pompes)
- Mettre en œuvre le plan d'action consécutif à l'audit énergétique afin de réduire les consommations de ressources (Secteur Pompes)

## 1.2 Rejets dans l'air

### Nature des émissions atmosphériques

Les rejets atmosphériques émis par les Sites de production du Groupe Gévelot, principalement constitués de gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub>) dégagés par les fours et de composés organiques volatils (COV) provenant de solvants. Les rejets émis à l'intérieur des Sites de production principalement composés de brouillards huileux (aérosols), de poussières (ébavurage et polissage), de vapeurs d'eau (moulage, usinage et tours aéroréfrigérantes) et de fumées (chauffage). Tous font l'objet d'une vigilance constante et ont fortement diminué grâce à l'installation de systèmes de filtration et d'aspiration.

### Actions mises en œuvre

Secteurs	Actions
Extrusion à froid / Usinage	Campagne de mesures des rejets atmosphériques sur tous les Sites et mise en œuvre de plans d'actions en cas d'écarts par rapport à la réglementation Campagne de mesures des brouillards d'huile dans les ateliers d'usinage du Site de Laval (Mayenne) Suppression du gaz R22 sur l'ensemble des systèmes de refroidissement du Site de Laval (Mayenne)
Pompes / Technologie des Fluides	Amélioration du rendement des capacités d'aspiration (maîtrise des rejets) des cabines de peinture et du poste de pesée des produits chimiques Contrôle réglementaire des cheminées de rejet (tranche 1/3)
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	Contrôle triennal réglementaire de suivi des rejets atmosphériques de la chaufferie

### Objectifs

- Poursuivre la démarche engagée « Industrie Responsable » (Secteur Extrusion)
- Modifier certaines installations d'aspirations sous dimensionnées pour les rendre conformes à la Législation (Secteur Pompes)
- Instaurer un contrôle périodique triennal d'empoussièrement des postes de travail (Secteur Pompes)
- Améliorer le rendement des systèmes d'aspiration par la mise en place d'une maintenance préventive (Secteur Pompes)

## 1.3 Les rejets dans l'eau et le sol

### Nature des rejets

Les rejets des sites industriels sont principalement constitués d'eaux industrielles (lavage, rinçage, condensats, rejets des stations de détoxification) et d'eaux de ruissellement (pluies, orages). La généralisation des bacs de rétention a réduit considérablement les risques de rejets accidentels dans le sol et la mise en circuit fermé des process utilisant l'eau a réduit le volume des rejets d'eaux industrielles. Tous les rejets d'eaux industrielles font l'objet de la plus grande vigilance et sont effectués après détoxification et analyse.

### Actions mises en œuvre

Secteurs	Actions
Extrusion à froid / Usinage	Surveillance des rejets aqueux dans le cadre de la seconde phase de la campagne RSDE (Recherche des Substances Dangereuses dans l'eau) et simulation de déversements accidentels afin de vérifier le bon fonctionnement des obturateurs et la maîtrise du risque dans le Site de Laval (Mayenne) Rénovation complète de la rétention de la chaîne de traitement de surface du Site de Laval (Mayenne) Remplacement du dégraissant de la chaîne de traitement de surface par un nouveau produit permettant de diminuer le taux de nitrate du Site d'Offranville (Seine-Maritime)
Pompes / Technologie des Fluides	Sécurisation des essais des systèmes « Food » pour prévenir la pollution des eaux usées Mise en service et test du bassin de rétention des eaux d'extinction d'incendie
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	Renouvellement de l'autorisation de déversement des eaux résiduaires par la Communauté de Communes du Lamont consécutif au résultat des analyses bimestrielles

### Objectifs

- Répondre aux attentes de l'Agence de l'Eau dans le cadre de la RSDE dans tous les Sites de production (Secteur Extrusion)
- Poursuivre les simulations de déversements accidentels sur le Site de Laval (Mayenne) pour maîtriser les bonnes pratiques (Secteur Extrusion)
- Obtenir des fournisseurs de composants chimiques du Site d'Offranville (Seine-Maritime), notamment pour le zinc et les nonylphenols, des produits compatibles avec le nouvel arrêté RSDE (Secteur Extrusion)
- Sécuriser un troisième poste de livraison électrique (Secteur Pompes)
- Sécuriser les postes de charge des batteries des chariots élévateurs (Secteur Pompes)
- Réaliser le diagnostic d'étanchéité du puits d'essai des pompes verticales (Secteur Pompes)
- Sensibiliser le Personnel à la réduction de consommation de l'eau sanitaire (Secteur Mécanique)

## 1.4 Nuisances sonores, olfactives et diverses

### Nature des nuisances

Les process industriels des Filiales du Groupe ne sont pas, à priori, de nature à générer des nuisances olfactives importantes. Les nuisances sonores quant à elles, font l'objet de mesures de contrôle régulières et si cela s'avérait nécessaire, des actions correctives seraient immédiatement mises en place. De plus, la plupart des Sites industriels disposent désormais de cartographies des risques en limite de propriété.

### Actions mises en œuvre

Secteurs	Actions
Extrusion à froid / Usinage	Réalisation dans tous les Sites, dans le cadre de l'Accord de Pénibilité, de mesures de bruits par sonomètres des zones et postes de travail Renouvellement des campagnes de mesures des nuisances sonores en limite de propriété sur tous les Sites
Pompes / Technologie des Fluides	Réalisation de contrôles de conformité de l'intensité sonore extérieure
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	Mesures de bruits en limite de propriété initiée en 2013 et devant se poursuivre jusqu'au début de 2014

### Objectifs

- Établir une cartographie des bruits à l'intérieur du Site de Champtocé et mettre en place un plan d'action (Secteur Pompes)
- Contrôler l'intensité sonore produite par le cyclone d'aspiration des poussières de caoutchouc (Secteur Pompes)
- Rester ou se mettre en conformité avec la Législation (Tous Sites)

## 1.5 La gestion des déchets

### Nature des déchets

Les rejets émis à l'intérieur des Sites de production sont composés de brouillards huileux (aérosols), de poussières (ébavurage et polissage), de vapeurs d'eau (moulage, usinage et tours aéroréfrigérants) et de fumées (chauffage). Ils font l'objet de contrôles internes rigoureux et la mise en place progressive de dispositifs de filtration a permis d'en réduire le volume et les nuisances.

### Actions mises en œuvre

Déchets de production		Secteurs	Quantités produites (tonnes)	
			2013	Rappel 2012
<b>Déchets industriels banals (DIB)</b>	<b>(rebuts de fabrication, tournures, emballages, divers...)</b>	Extrusion à froid / Usinage	3 669	3 185
		Pompes / Technologie des Fluides	687	644
		Mécanique / Équipements Moteurs & Gaz	22	40
		<b>Total</b>	<b>4 378</b>	<b>3 869</b>
<b>Déchets industriels dangereux (DID)</b>	<b>(boues hydroxydes, huiles hydrauliques, huiles solubles,...)</b>	Extrusion à froid / Usinage	1 070	1 073
		Pompes / Technologie des Fluides	59	58
		Mécanique / Équipements Moteurs & Gaz	28	15
		<b>Total</b>	<b>1 157</b>	<b>1 146</b>

Au global, le volume des déchets industriels dangereux (DID) dont la gestion est désormais bien maîtrisée est resté stable par rapport aux années précédentes. Le volume des déchets industriels banals (DIB) en revanche, a été impacté par des opérations ponctuelles et est en légère augmentation (+ 15 % par rapport à 2012).

Dans le Secteur Extrusion, l'augmentation du volume des DIB de la hausse d'activité industrielle du Site de Toucy (Yonne) trois millions de pièces supplémentaires produites ayant généré 100 tonnes de déchets ainsi que des opérations d'élimination des stocks morts du Site d'Offranville (Seine-Maritime) et du ferrailage de machines du Site de Laval (Mayenne).

Dans le Secteur Pompes, le volume des déchets est resté stable et une meilleure valorisation des DIB a permis de couvrir les dépenses d'évacuation des DIS et généré un solde positif de 9 K€.

Dans le Secteur Mécanique, la diminution du volume des DIB correspond aux 18 tonnes de ferraille non issues de la production et évacuées en 2012 par suite de la fermeture de la fonderie (carters de machines, caisses, etc.) en même temps que les déchets de production, tous recyclés à 100 %. En ce qui concerne les DID, les 28 tonnes recensées intègrent également les déchets de production de l'année 2012 (environ 15 tonnes) et qui n'ont pas été évacués qu'en 2013.

### Mode de suivi des destructions de déchets

- documents internes :	Gestion documentaire interne de suivi des déchets Suivi des enlèvements de DIB Évacuation des déchets chimiques
- documents externes :	Déclarations trimestrielles des déchets Bordereau de suivi des déchets industriels Agréments des prestataires de collecte et d'élimination

### Actions mises en œuvre

Secteurs	Actions
Extrusion à froid / Usinage	Application de la méthode de management des « 5S » aux actions ponctuelles de nettoyage pour en améliorer l'efficacité
Pompes / Technologie des Fluides	Diminution du taux de rebut par l'optimisation des process de fabrication (diminution des coûts de rebut de 35 % par rapport à 2012)
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	Remplacement des bacs par containers roulants pour faciliter la gestion des cartons usagés (stockage, transport des ateliers vers la zone de regroupement) Réalisation d'essais de nettoyage des plateaux thermoformés pour pouvoir les utiliser plusieurs fois

### Objectifs

- Identifier à la source les causes d'émission de déchets afin de les diminuer, voire de les supprimer (Secteur Extrusion)
- Intensifier la communication pour le tri des déchets (Secteur Pompes)
- Maintenir le niveau de résultat des limitations des rejets et des gaspillages (Secteur Pompes)
- Réduire le volume des cartons usagés par l'utilisation d'un compacteur et l'augmentation de la part de contenants récupérés par les fournisseurs (Secteur Mécanique)

## 2. Mesures prises pour limiter les atteintes à l'équilibre biologique, aux milieux naturels, aux espèces animales et végétales protégées

Bien que leurs activités n'aient pas, du fait de leur nature, d'impact significatif direct sur les espèces animales et végétales, les Filiales industrielles du Groupe Gévelot effectuent des contrôles systématiques de leurs installations (filtration, détoxification, déshuileurs-débourbeurs) ainsi que, pour certaines d'entre elles, des simulations de déversements accidentels avec des kits de première urgence et des obturateurs gonflables pour les réseaux d'eau. L'utilisation de sources d'énergie moins polluantes et plus économes est généralisée depuis plusieurs années et toutes les Filiales du Groupe s'efforcent constamment d'optimiser les rendements tout en réduisant les consommations.

De plus chaque fois que cela est possible, des travaux d'aménagement sont réalisés afin de récupérer au maximum l'énergie dégagée par les process industriels, notamment à des fins de chauffage.

### Actions mises en œuvre

Secteurs	Actions
Extrusion à froid / Usinage	Intégration, dans tous les Sites, dans les standards des « Bonnes pratiques » de simulations environnementales (déversement accidentel de produits dangereux) avec utilisation d'équipements de protection (kits de première intervention) Réalisation, dans tous les Sites, d'audits « croisés » réglementaires et systèmes afin de mettre en avant les « Bonnes pratiques » et permettre la continuité des actions définies dans le « Programme de Management Environnemental »
Pompes / Technologies des Fluides	Finalisation des travaux de construction d'un bassin de rétention permettant d'éviter les déversements accidentels dans le milieu naturel Mise en conformité du raccordement d'eaux usées du bâtiment industriel Instauration de rondes de sécurité pour prévenir les départs de feu en l'absence du Personnel lors du redémarrage des systèmes de chauffage des presses et des étuves à la reprise d'activité
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	Mise en œuvre de la neutralisation du séparateur d'huile (vidange et nettoyage) Remise en conformité de l'arrivée d'eau du réseau incendie par l'installation d'un disconnecteur réglementaire

### Objectifs

- Anticiper tous les risques d'atteinte à l'équilibre biologique des milieux naturels (Tous Secteurs)
- Actualiser le plan des réseaux en fonction des travaux réalisés (Secteur Pompes)
- Finaliser la neutralisation et le remblaiement du séparateur d'huile (Secteur Mécanique)

## 3. Démarches d'évaluation et de certification

Toutes les Filiales du Groupe disposent, conformément à la politique du Groupe et aux souhaits de son Actionnariat, soucieux du respect de l'Environnement, d'un système de management environnemental conforme au référentiel normatif ISO 14001. Des audits externes de certification et de suivis sont régulièrement menés pour valider ces systèmes de management dans toutes les Filiales du Groupe et procéder aux éventuelles actions correctives.

### Évaluation/Certification

Secteurs	Actions
Extrusion à froid / Usinage	Renouvellement de la certification ISO 14001 pour tous les Sites industriels français
Pompes / Technologie des Fluides	Renouvellement de la certification ISO14001 Embauche d'une Chargée de Mission HSE Mise en place d'un management ISO 14001 pour tout PCM Group avec un management central et un responsable QHSE dans chaque cluster (pôle géographique consolidant plusieurs entités et activités)
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	Renouvellement des certifications ISO 14001 et TS 16949 Audit annuel TMD (Transport Matières Dangereuses)

## 4. Mesures prises pour assurer la conformité de l'activité aux dispositions législatives et réglementaires

### Démarches de mise en conformité

Toutes les Filiales industrielles du Groupe Gévelot sont soumises à la Réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) au statut d'autorisation, à l'exception du Site de Pontarlier (Secteur Mécanique) soumis à déclaration. Elles sont donc astreintes, à ce titre, à des audits réglementaires réguliers ainsi qu'à des veilles réglementaires en externe et en interne.

Secteurs	Actions
Extrusion à froid / Usinage	Centralisation de la veille réglementaire avec analyse et rédaction de fiches de synthèse permettant de réaliser des audits « croisés » réglementaires trois fois par an sur tous les Sites. En cas d'écarts, analyse de ceux-ci et formalisation d'un plan d'action de remise à niveau
Pompes / Technologie des Fluides	Management d'un plan de management permettant de corriger les non-conformités issues des contrôles réglementaires (accidents du Travail, départs de feu, pollution)
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	Veille réglementaire et suivi des modifications d'activité pouvant avoir un impact sur le dossier ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) après l'arrêt de la fonderie

### Objectifs

- Respecter l'échéancier des prescriptions des arrêtés d'autorisation et respecter les exigences applicables (Tous Secteurs)
- Maintenir une veille réglementaire efficace ainsi que l'engagement de réduction de rejet de substances dangereuses dans l'eau (Secteur Extrusion)
- Réaliser le bilan COV (Composés Organiques Volatils) reporté depuis 2012 (Secteur Pompes) Instruire le dossier au nouveau Régime d'Enregistrement (3) (Rubrique d'activité 2560 sur le travail des métaux et des alliages), le dossier de demande d'Autorisation de juillet 2011 étant devenu caduc du fait de la publication du décret 2013-1205 du 14 décembre 2013 (Secteur Pompes)
- Poursuivre les exercices de gestion des situations d'urgence - évacuation du site et/ou de victime(s) - départs de feu/explosions - pollutions accidentelles tous les six mois avec le Centre de Secours du Maine-et-Loire (Secteur Pompes)
- Lever les non-conformités révélées par les différents audits et contrôles réglementaires afin d'être en conformité avec les nouvelles dispositions législatives (Secteur Mécanique)

## 5. Dépenses engagées pour prévenir les conséquences de l'activité des sociétés du Groupe sur l'environnement

Le montant des dépenses engagées est en baisse pour la deuxième année consécutive, principalement dans le Secteur Pompes. Cette situation confirme qu'après les importants investissements en moyens et en personnel des années précédentes, toutes les Filiales du Groupe sont désormais en phase de maintien. À l'exception d'opérations ponctuelles de mise en conformité ou d'amélioration des performances environnementales, les dépenses engagées correspondent dorénavant à des coûts récurrents (salaires de personnels dédiés, audits réglementaires, coûts de traitement et d'enlèvement des déchets).

### Objectifs

- Maintenir l'engagement environnemental tout en améliorant le système de management (Tous Secteurs)
- Maintenir les niveaux de certification environnementale des Sites (Tous Secteurs)

(3) Par suite à la publication du Décret 2013-1205 du 14 décembre 2013, le Site de Champtocé est désormais soumis au régime de l'enregistrement et non plus à celui de la déclaration pour la rubrique ICPE 2560.



## 6. Moyens internes consacrés à la gestion de l'environnement, à la formation et à l'information des Salariés

Toutes les Filiales du Groupe disposent de structures organisationnelles et opérationnelles dédiées et des moyens nécessaires à la réalisation des objectifs fixés annuellement et pluriannuellement en termes de protection et de gestion de l'Environnement. Leur principale mission consiste essentiellement désormais à adapter les actions et les pratiques à l'évolution de l'activité industrielle et de la Législation.

### Nature des formations

- Manipulation et stockage des produits chimiques dangereux (Secteur Extrusion)
- Bonnes pratiques environnementales (Secteur Extrusion)
- Préparation à l'examen de « Conseiller à la sécurité pour le transport des marchandises dangereuses » (Secteur Extrusion)
- Formations récurrentes classiques : pompier, risques chimiques, risque de légionnelle (Secteur Pompes)
- Présentation à l'ensemble du Personnel d'un manuel des « Bonnes Pratiques » environnementales (économies d'énergie, réduction et tri des déchets, réduction de la consommation d'eau, etc.) en cinq séances de deux heures avec évaluation du contenu et des acquis (Secteur Mécanique)

### Nature des moyens

- Formations (Tous Secteurs)
- Information par affichage, diffusion de notices, de revues internes (Tous Secteurs)
- Bonnes pratiques environnementales (Secteur Extrusion)
- Renforcement des moyens humains : Prise en charge par le Directeur des opérations de la fonction de Responsable Sécurité et Environnement, et affectation d'un technicien à temps complet et d'un responsable qualité système à temps partiel (Secteur Mécanique)

## 7. Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement

Le Groupe Gévelot a souscrit un contrat d'Assurance Responsabilité Civile Environnement ayant pour objet de garantir les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile que le Groupe Gévelot, du fait de l'activité industrielle de ses Filiales, pourrait encourir en raison de dommages corporels, matériels et immatériels causés à des Tiers et résultant :

- de l'émission, la dispersion, le rejet ou le dépôt de toute substance liquide ou gazeuse diffusée dans l'atmosphère, le sol ou les eaux,
- de la production d'odeurs, bruits, vibrations, variations de températures, ondes, radiations et rayonnements excédant la mesure des obligations ordinaires de voisinage,

ainsi que le paiement des frais engagés pour :

- procéder aux opérations visant à neutraliser, isoler, éliminer toute menace réelle et imminente des dommages objets de la garantie,
- éviter l'aggravation réelle et imminente des dommages objets de la garantie.

En 2013, en application de l'Arrêté du 31 mai 2012 modifiant le Code de l'Environnement (mise en sécurité des installations classées et des garanties en cas de gestion de la pollution des sols et des eaux souterraines), le Secteur Extrusion, seul concerné à ce jour pour son Site industriel de Laval (Mayenne) a instruit en 2013 auprès de la DREAL de la Mayenne un dossier de constitution d'un fonds de garantie financière auprès d'un organisme bancaire. Ce dossier est en cours de validation et devrait aboutir en 2014.

## 8. Indemnités versées au cours de l'exercice en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement

À ce jour, aucune Filiale du Groupe Gévelot n'a fait l'objet d'une décision judiciaire en matière d'environnement.

## 9. Objectifs assignés aux Filiales étrangères en matière d'environnement

Les Filiales étrangères du Groupe Gévelot sont soumises aux mêmes objectifs environnementaux que les Filiales françaises du Groupe. Toutefois, la Législation en la matière variant encore notablement d'un pays à l'autre, même à l'intérieur de la Communauté Européenne, chaque Filiale a dû concilier les exigences du Groupe avec celles de son pays d'appartenance.

De ce fait, les données émanant des Filiales étrangères consolidées par intégration globale n'ont pu être consolidées dans le présent Rapport.



**Société Anonyme au capital de 31 838 310 euros**  
**Siège social, Direction et Administration :**  
**6, boulevard Bineau**  
**92300 Levallois-Perret**  
**562 088 542 R.C.S. Nanterre – SIRET N° 562 088 542 00369**



[www.gevelot-sa.fr](http://www.gevelot-sa.fr)